



Formation professionnelle pour les jeunes

BTSA AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

Devenez Ouvrier hautement qualifié, chef d'équipe, assistant concepteur, ...

Objectifs de la formation

- Maîtriser l'ensemble des techniques d'aménagements paysagers du projet à la réalisation (création et entretien)
- Assurer la gestion économique d'un chantier, maîtriser un budget
- Connaître le cadre réglementaire des aménagements paysagers
- Participer à la conception d'un aménagement
- S'inscrire dans l'orientation agroécologique de la profession

Points forts de la formation

- Épreuves en **situations professionnelles**
- **Individualisation** des parcours de formation
- **4 ha d'espaces** verts sur l'établissement, entièrement dédié aux **activités pratiques**
- Équipements pédagogiques **innovants** et une « halle paysage-environnement » de **800m²** disposant d'ateliers bois, métaux et machinisme
- Établissement **reconnu** pour ses **compétences** en matière de gestion différenciée des espaces verts
- Adhésion à la charte d'accueil d'apprenti(e) en **situation de handicap**
- Préparation au **certificat** Sauveteur Secouriste du Travail (SST)
- Préparation au CACES catégorie A (R482), AIPR, Permis BE (le tout entièrement pris en charge par le CFA)
- Un bureau d'études équipé de matériel professionnel (PC, impression, logiciels, ...)
- Stage professionnel à l'**étranger (ERASMUS)**

Durée et déroulement de la formation

- Le BTSA Aménagements Paysagers (**BTSA AP**) se prépare en deux ans (1400 heures) :
Première BTSA AP :
700 heures (21 semaines) par an au CFA
Terminale BTSA AP :
700 heures (21 semaines) par an au CFA, dont deux semaines de stages à l'étranger (ERASMUS)
- Les cours ont lieu du **lundi 9h15 au vendredi 15h15** :
35 heures par semaine



**Apprentissage,
L'efficacité vers l'emploi**

Conditions d'admission

- Être titulaire d'un bac général, bac professionnel agricole, bac technologique, brevet professionnel
- L'admission définitive sera déterminée par l'étude du dossier scolaire suivie d'un entretien
- Déposer votre candidature sur le portail PARCOURS SUP (à l'adresse suivante : <https://www.parcourssup.fr> du 20 janvier au 29 mars 2022)
- Et avoir **conclu un contrat d'apprentissage** avec une entreprise, une collectivité, un bureau d'études, un golf, ...
- L'inscription au CFA est définitive **à la signature du contrat d'apprentissage**
- **Validation des Acquis Académiques (VAA)** : au cas par cas, selon les diplômes détenus par le candidat, une VAA sera mise en œuvre
- Le maître d'apprentissage **doit remplir des conditions** minimales de qualification et d'expérience professionnelle
- L'apprentissage peut s'effectuer sur **deux entreprises** sous réserve de la mise en place d'une convention de mise à disposition

Coût de la formation

- Formation prise en charge par les OPCO (Opérateur de Compétence), donc gratuite pour les jeunes
- Une participation de 50 à 120 € est demandée pour les frais de dossier et de photocopies

Délais d'accès

- **Prise en charge de la demande par le CFA** : 2 semaines à compter de la demande
- **Début de la formation** : Septembre à novembre inclus
Pour d'autres dates, nous contacter

Contenus de la formation : aptitudes et compétences

- S'exprimer, communiquer et comprendre le monde
- Communiquer dans une langue étrangère (anglais)
- Optimiser sa motricité, gérer sa santé et se sociabiliser
- Mettre en œuvre un modèle mathématique et une solution informatique adaptés au traitement de données
- Contexte et déterminants des aménagements paysagers
- Connaissance et gestion des végétaux
- Techniques d'implantation, de conduite d'engins et de constructions paysagères
- Gestion technico-économique de chantiers
- Participation à l'élaboration d'une proposition de projet d'aménagements paysagers
- Coopération internationale

Le tableau des épreuves et capacités visées est remis avec le calendrier d'alternance, en début de formation



Suivi et évaluation

- Les partenaires de la formation (employeur, tuteur, famille, CFA) connaissent et contrôlent les activités de l'apprenti avec :
 - Le livret d'apprentissage
 - Les rencontres Parents/Employeurs/Apprentis/Formateurs, organisées en janvier
 - Les visites du coordinateur sur l'entreprise (une en fin de période d'essai, une en cours d'année)
 - Des rencontres exceptionnelles si besoin
- La formation est conduite selon le **principe** d'évaluations en Contrôle en Cours de Formation (CCF) et en Epreuves Ponctuelles Terminales (EPT)
- 50% des **épreuves** sont évaluées en CCF et 50% en EPT

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

- **Les moyens pédagogiques et techniques.**
 - 10 salles de cours
 - Salles informatiques
 - 1 Centre de Ressources (CdR), espace dédié à l'individualisation des parcours de formation
 - des installations sportives sur site (gymnase, pistes, terrains)
 - une exploitation agricole intégrée à l'établissement (4 ateliers : maraîchage, ovin viande, porc, volaille et vente directe)
 - 4 ha d'espaces verts sur l'établissement, entièrement dédiés aux activités pratiques
 - une halle « paysage-environnement » de 800 m² disposant d'ateliers bois, métaux et machinisme, et d'une aire de pratique de 5000 m² avec une partie sous abri de 300 m²
 - des équipements techniques pédagogiques nombreux : 2 mini-pelles, 3 micro-tracteurs, 1 tracteur agricole, 1 chariot télescopique, 1 motobasculeur, 2 tondeuses autoportées, 18 tronçonneuses, ...
- **Les moyens d'encadrement :**
 - une équipe pédagogique de 28 formateurs permanents (en enseignement technique, scientifique, général)
 - une équipe d'accompagnement : « Vie Educative de l'Apprenti » (VEA) et Conseillère Jeunes Entreprises (CJE)
 - une équipe support (directeur, secrétaire, CJE, développeur, assistante pédagogique et assistante facturation)
 - deux Référentes Handicap accompagnant les Personnes en Situation de Handicap

Poursuite d'études et insertion professionnelle

- **Certificat de Spécialisation**
- **Licence professionnelle**
- **Master**
- **Ecoles supérieures d'architectes ou d'ingénieurs**
- **Insertion** : ouvrier hautement qualifié, chef d'équipe, assistant concepteur, technico-commercial, responsable d'espaces verts, ...



Version du 17.01.2022